

FICHE DE POSTE

Coordinateur-trice du PTSM du Gard rattaché-e à la Maison Des Adolescents du Gard

Dans le cadre de la Loi de Modernisation du système de Santé (LMSS) du 26 janvier 2016, la commission spécialisée en santé mentale (CSSM) du conseil territorial de santé (CTS) du Gard pilote la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), en lien avec la délégation départementale du Gard (DD30) de l'ARS Occitanie, tel qu'arrêté par le Directeur Général de l'ARS Occitanie en novembre 2021 (diagnostic + 13 fiches action).

L'Association Maison Des Adolescents du Gard gère, sur le territoire départemental, des dispositifs d'accueil et des réseaux de professionnels afin d'assurer l'écoute et la prise en charge d'adolescents en difficultés, et de leur famille.

Au regard de la forte valence du public adolescent au sein du PTSM, la CSSM du CTS a souhaité confier à la MDA30 le portage salarial de la mission de coordination du PTSM à poursuivre sur les 2 prochaines années.

Configuration	
Statut	Coordinateur (trice) en CDD de mission 2 ans, temps plein, statut cadre, CCN66.
Liens hiérarchiques	Il/elle rend compte régulièrement de son travail à la commission spécialisée santé mentale du CTS (autorité fonctionnelle), en lien avec la DD30 ARS, et au directeur de la MDA (autorité hiérarchique). Il/elle est soumis(e) au secret professionnel.
Profil/compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau Master 2 en Sciences Sanitaires et Sociales/Santé Publique. Une expérience d'ingénierie de projets en promotion de la santé/développement social (du diagnostic à l'évaluation) est un plus. • Bonne connaissance des réseaux d'acteurs dans le champ de l'adolescence, du cadre institutionnel, législatif et budgétaire des ESMS. • Compétences en animation/gestion d'équipes pluridisciplinaires. • Créativité, adaptabilité, disponibilité (horaires atypiques, mobilité), stratégie et diplomatie.
Missions	
Volet pilotage et reporting : suivi de la mise en œuvre du PTSM du Gard	<ul style="list-style-type: none"> • Conçoit et anime une instance de suivi des projets du PTSM. • Conçoit et met en œuvre les outils de suivi du déploiement du PTSM dans la suite des travaux déjà engagés dans le département depuis 1 an et en cohérence avec les axes stratégiques du Projet régional de santé (PRS3) et du schéma territorial de santé du Gard (STS 30). • Contribue à l'analyse de l'environnement des projets portés dans le cadre du PTSM et formule des préconisations d'orientations des politiques publiques. • Participe à des espaces d'expertise et/ou de coordination départementaux (DAC, CLS, Schémas départementaux, SDSF...). • Rédige le compte rendu d'activité annuel pour cette mission et propose des axes de développement (projets, partenariats).
Volet mise en œuvre opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Assure une mission d'animation d'espaces de concertation par axes de travail en vue de favoriser la co-construction des actions et d'impliquer l'ensemble des partenaires dans leur réalisation • Conçoit, met en place et développe les outils qui concourent à la réalisation des objectifs du PTSM, en lien étroit avec les partenaires des fiches actions, en vue de la coordination opérationnelle des acteurs des différents champs (prévention, soin, accompagnement) • Accompagnement de manière opérationnelle les actions portées dans le cadre du PTSM et assure un soutien technique à leur évaluation. • Contribue ce faisant au développement d'une culture commune de l'ensemble des partenaires du territoire. • Identifie des besoins en termes de formations complémentaires, d'outils de coopération à développer, de financements à soutenir. • Diffuse les informations concernant les évolutions législatives, juridiques et règlementaires, et assure une veille documentaire thématique.
Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement par mail : secretariat@mda30.com